

L'INDH a fait exploser le tissu associatif

- Près de 117.000 ONG déclarées à l'Intérieur

- Aucun chiffre sur celles disposant d'un local, un personnel et un téléphone

- L'INDH, principal élément déclencheur

LE ministère de l'Intérieur vient de publier les statistiques sur les associations. Elles sont passées de 4.000 au début des années 1990 à 116.836 aujourd'hui. Le tissu associatif a littéralement explosé à la faveur de l'INDH dont les programmes sont relayés par les ONG. Le nombre a été multiplié par 29 en quinze ans.

La prolifération des associations peut

être interprétée comme un moyen de suppléer, voire de combler les failles de l'action publique.

Ainsi, en 2013, il s'en est créé 85 par jour, avec un pic de 750 en une journée. Pour la même année, les services du mi-

L'utilité publique, le sésame pour le financement

IL faut noter aussi que sur près de 117.000 associations recensées, seules 202 bénéficient du statut d'utilité publique, soit 0,15%. La procédure pour obtenir ce label a été simplifiée, mais elle reste néanmoins laborieuse. Pourtant, selon l'article 9 du dahir du 15 novembre 1958, toute association peut prétendre à ce statut, sur simple demande. Mais l'attribution de ce visa n'est pas automatique. Le statut d'utilité publique confère le droit de faire appel à la générosité publique et de recevoir des dons défiscalisés. □

nistère de l'Intérieur ont reçu chaque jour 23 PV de renouvellement de bureau.

La répartition géographique des associations indique une forte concentration dans trois régions. Souss-Massa-Drâa (19.417), Marrakech-Tensift-Al Haouz (12.209) et le Grand Casablanca (12.148) s'accaparent en effet 38% du tissu asso-

ciatif. Dans 9 cas sur 10, le tissu associatif est composé d'associations de proximité à rayonnement local.

L'action associative est un autre domaine peu féminisé. Ainsi, à peine 12% des associations comptent dans leurs ins-

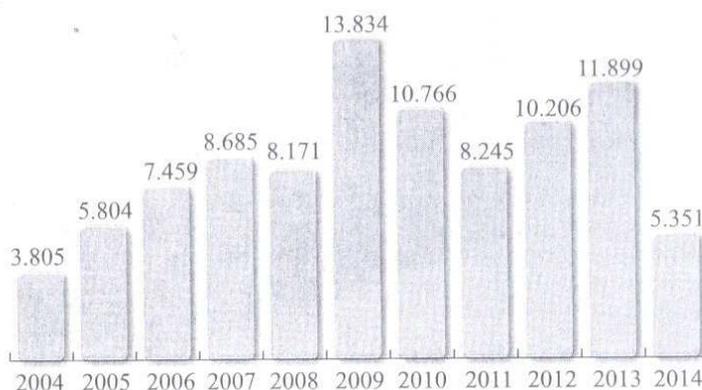
tances dirigeantes des femmes. Selon le ministère de l'Intérieur, cela s'explique par des raisons historiques puisque, par le passé, les associations sont créées par des hommes pour des activités les concernant directement telles que le sport, la chasse... La faible présence des femmes s'explique également par les «résistances au sein même des associations» à l'image des

sentent 24%. Elles sont suivies par celles qui s'intéressent aux problématiques de l'environnement et du développement durable.

Cette effervescence est un indice du dynamisme de la société civile, mais aussi de l'ouverture politique. Mais, tempère Mohammed Benkaddour, président de la Fédération des associations de protection des consommateurs : «Ces données sont à prendre avec beaucoup de réserve car il n'existe pas de chiffres exacts sur les associations au Maroc. Il est vrai que le ministère de l'Intérieur centralise les immatriculations, mais nous n'avons aucune estimation sur celles qui sont opérationnelles, disposant d'un local, un personnel permanent et un numéro de téléphone», précise Benkaddour. Les chiffres qui viennent donc d'être publiés portent plutôt sur des créations d'associations.

Il n'existe pas non plus aucune évaluation du bilan des associations. «Il faudrait d'abord qu'elles aient un statut-type et que la gouvernance soit un outil de suivi et d'évaluation de leur action», recommande Benkaddour. Ce dernier signale

L'INDH, principal élément déclencheur



Source: Ministère de l'Intérieur

L'augmentation exponentielle des associations coïncide avec le lancement de l'INDH. Le programme de financement conditionne l'attribution de fonds à la constitution en association

partis politiques où la présence féminine avoisine 16%. La situation n'est d'ailleurs guère meilleure dans les syndicats.

Par tranches d'âge, il est à noter que les jeunes s'engagent de plus en plus dans l'action associative. Les unités dirigées par 40-50 ans représentent 26,97%. Quant aux moins de 20 ans, ils ne dépassent pas 0,50%. L'adhésion de plus en plus grande des jeunes aux associations apporte du sang et un regard neuf sur les problématiques d'aujourd'hui et un savoir-faire nouveau.

Par champ d'intervention, les associations ayant un caractère social repré-

aussi qu'il existe plusieurs types d'associations. «Certaines sont créées et subventionnées par des communes, et donc des partis politiques, pour développer des activités culturelles, sportives ou sociales, mais avec des arrière-pensées politiques, précise-t-il. D'autres bénéficient de fonds étrangers moyennant la communication de «certains agrégats socio-économiques destinés à être utilisés dans le classement international du Maroc». □

Hassan ELARIF